

## DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2018

Réuni le vendredi vingt-six octobre deux mil dix-huit à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

**Étaient présents :** Mesdames LEFRANÇOIS, THIZEAU.  
Messieurs BAILLY, BICHEREAU, BONNOT, IMBAULT, THOREAU.

**Étaient excusés :** Madame VERMOND, Messieurs FONTENY, URBAIN.

**Étaient absentes :** Mesdames BOUGIS, GALLOIS, MARY.

#### **Contrat logiciels**

Le conseil municipal décide de renouveler pour 3 ans le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services auprès de SEGILOG pour les ordinateurs de la mairie. Il en coûtera 2 570.00 € par an.

#### **Équipement numérique des écoles**

Le Maire présente au conseil le devis pour l'équipement numérique des écoles : il comprend : 2 packs vidéoprojecteur, 2 portables, 8 tablettes et s'élève à 5 620.00 € T.T.C.

Un dossier de demande de subvention sera adressé aux services de l'État.

#### **Information sur les travaux**

Le Maire rappelle les travaux en cours à savoir :

- l'aménagement des toilettes PMR de la salle polyvalente devrait être terminé fin novembre,
- la consolidation du mur du lavoir et des bords sera menée par les employés communaux.

#### **Augmentation des loyers**

Une augmentation de 1.57 % sera appliquée au 1<sup>er</sup> novembre 2018 aux loyers rue de l'Enclos, selon le barème de l'INSEE (référence des loyers).

#### **Fermage aux Farges**

Le Maire donne le montant du nouveau bail à la ferme des Farges qui devrait être effectif au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

#### **Droit de chasse**

L'Amicale des Chasseurs a versé à la Commune 55% des actions de chasse soit 6 171.00 € et 5% au C.C.A.S., soit 561.00 €. Le conseil accepte ces montants.

#### **Z.A.C. de Champ d'Hyver**

La Communauté de Communes des Villages de la Forêt et la Commune de Nançay signeront un acte administratif de cession des parcelles disponibles de la Z.A.C. de Champ d'Hyver. La Communauté de Communes percevra 60 % du produit de la vente et la Commune de Nançay 40 %.

Le Maire est autorisé à signer tous les documents concernant les futures transactions.

#### **Association des Maires de l'Aude**

Le conseil décide de verser une subvention d'un montant de 500.00 € au Département de l'Aude, suite aux récentes inondations.

#### **Implantation antenne relais mobile**

Consécutivement aux relevés faits par le responsable de la Société mandatée par ORANGE, le Maire informe le conseil qu'une antenne relais pourrait être implantée derrière le cimetière ou sur le château d'eau.

.../...

.../...

### ***Borne camping-car***

Le Maire a lancé un chiffrage pour l'installation d'une borne camping-car. Il en coûtera 18 000.00 € pour l'achat du matériel auquel il faudra ajouter le génie civil qui est en cours de cotation.

### ***Remerciements des Associations***

- a) Loisirs Culture Animation remercie pour l'aide matérielle et le prêt des locaux lors de la fête de l'automne.
- b) Générations Mouvement « Les Aînés Ruraux » remercie la municipalité pour la subvention qu'elle lui a octroyée.

### ***Invitation***

L'association PAR invite le conseil municipal le 03 novembre prochain à 17 h 30 à la salle polyvalente, à un pot pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ❖ Le devis pour l'obtention du permis « remorque » s'élève à 765.00 € par candidat. 2 agents communaux seront inscrits.
- ❖ Il est indiqué que l'attribution de coupes de bois pour les particuliers devient problématique avec l'O.N.F.
- ❖ Les nouveaux bacs à fleurs seront prochainement installés près de la Mairie et l'Église.
- ❖ Les cadeaux de Noël seront distribués le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018.
- ❖ Il est demandé de nettoyer les panneaux STOP qui sont tagués.
- ❖ Les employés communaux couperont des sapins et des branchages pour les décors de Noël.
- ❖ En réponse à une demande, le Maire indique que les voies communales classées d'intérêt communautaire sont entretenues par la Communauté de Communes des Villages de la Forêt qui a la compétence voirie.
- ❖ Il est signalé le trafic important de camions route de Vouzeron.

Le Maire.